

sur les applications offertes par votre système Daitem.

"Lorsque je suis chez moi, je mets sous surveillance une partie de la maison"



*Le soir, avant d'aller me coucher, j'active la « marche présence » de mon système d'alarme avec ma télécommande.
Si une intrusion est détectée durant la nuit, je suis averti par un signal sonore discret et je peux alors actionner, si nécessaire, les sirènes d'alerte à l'aide de ma télécommande.*

"J'ai oublié d'activer mon système d'alarme"

Au travail, je me rends compte que je n'ai pas mis mon alarme en marche. Il me suffit d'indiquer par téléphone mon code d'accès pour être en relation avec la centrale d'alarme.

Celle-ci m'informe de l'état du système, je peux alors commander sa mise en marche.



"J'ai une cheminée, je souhaite un niveau de détection incendie"



*Placé dans une pièce à risque, le détecteur de fumée décèle les feux à évolution lente dégageant une fumée opaque.
En cas de détection de fumée, une sonnerie est déclenchée au niveau du détecteur, ce qui me permet de localiser rapidement le lieu du sinistre.
En parallèle, les sirènes et l'alerte par téléphone sont déclenchées.*